

Préserver et promouvoir la santé des enfants et des jeunes est un enjeu qui nous taraude, tous. Nous sommes partagés entre la conviction, basée sur des données scientifiques, que cela passe par un travail de fond autour de leur contexte de vie, que la façon dont nous construisons des environnements bienveillants et soutenant est centrale ; et la difficulté à généraliser des actions à la fois concrètes, structurelles, et qui laissent la place centrale au jeune lui-même.

Le harcèlement et ses conséquences sur la santé sont au cœur de ces interrogations.

Ce numéro de SantéEnsemble ouvre des pistes de réflexion. D'autres existent, portées par l'Education Nationale, par les professionnels de santé, ou par des associations. Mais il témoigne de l'importance de cette préoccupation.

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

• La santé des jeunes passe par l'école •

► Beaucoup d'engagements récents ont été pris pour agir sur la santé des jeunes à l'école, et notamment pour lutter contre le harcèlement. Du dispositif des ambassadeurs collégiens, au programme pHARe (voir ZOOM), selon certaines enquêtes disponibles, beaucoup d'élèves y seraient confrontés, avec des conséquences souvent graves.

Le sujet est désormais une grande préoccupation partagée.

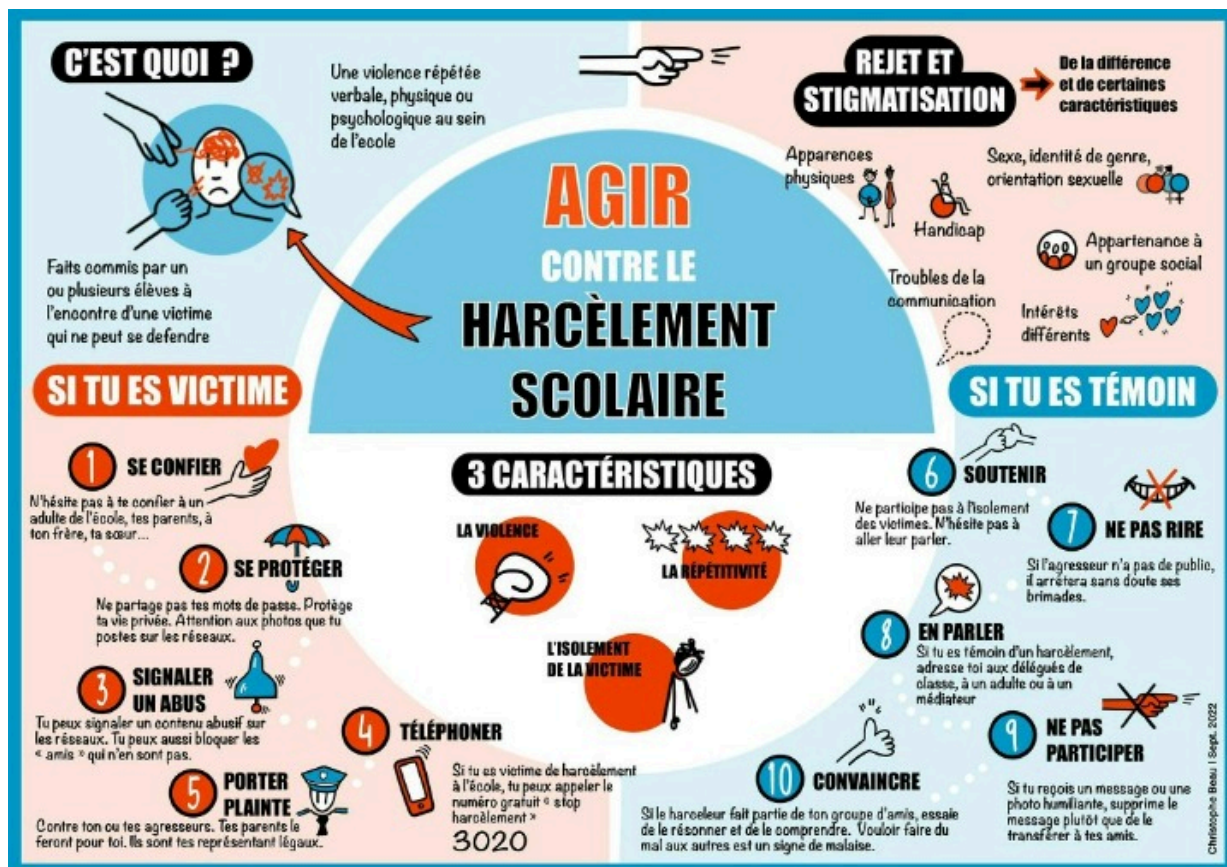
Le harcèlement se définit comme [une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique](#). Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. [Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre](#).

Ses trois caractéristiques sont **la violence, la répétitivité, et l'isolement de la victime**.

Sur l'aspect santé, il est aussi important que les acteurs travaillant sur la santé des jeunes puissent éluder certaines idées reçues, ou connaître simplement ce qui existe pour pouvoir s'y appuyer.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives se font jour, comme l'émergence de réseaux sociaux qui se veulent plus respectueux, ou encore une meilleure compréhension de la santé mentale par les personnes travaillant dans l'éducation (Sentinelles et référents, compétences psycho-sociales, etc.), il est nécessaire de prendre cela en compte et de poursuivre le chemin engagé.





Affiche Harcèlement scolaire, Maison des Familles

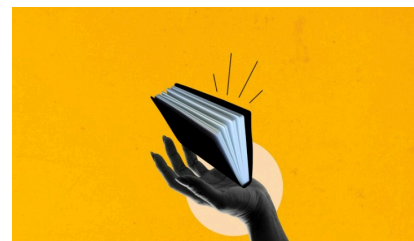
FOCUS

Le harcèlement, mythes et réalité

Certaines représentations du harcèlement persistent, un ouvrage du professeur Benoît Galand cherche à **déconstruire les mythes qui persistent sur la réalité du harcèlement à l'école**, en voici quelques exemples :

- « *Le harcèlement à l'école est avant tout un conflit interpersonnel entre deux élèves* » (cette représentation occulte l'enjeu du groupe social et des élèves témoins, incontournables dans le harcèlement)
- « *Les filles sont davantage victimes de harcèlement que les garçons* » (la proportion est en réalité identique)
- « *Le cyberharcèlement est plus répandu et plus grave que le harcèlement en face à face* » (en réalité, le cyberharcèlement est souvent une extension du harcèlement « traditionnel »).

Pour plus d'éléments, vous pouvez retrouver son ouvrage ici (payant mais le sommaire et les premières pages sont disponibles) : <https://shs.cairn.info/le-harcelement-a-l-ecole--9782725640297?lang=fr>



ZOOM SUR

Le programme pHARe



Le programme pHARe est le plan de prévention du harcèlement en établissements scolaires ; comptant aujourd'hui **plus de 400 référents académiques et départementaux et un numéro d'urgence 3018.**

Ce programme s'appuie sur l'implication conjointe des équipes éducatives et des élèves qui peuvent devenir ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, ainsi que la participation à des temps forts de la prévention et l'organisation d'ateliers de sensibilisation pour les familles.

Retrouvez tous les détails du programme ici : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

Le 7 novembre prochain a lieu la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, le premier jeudi qui suit les vacances de la Toussaint !

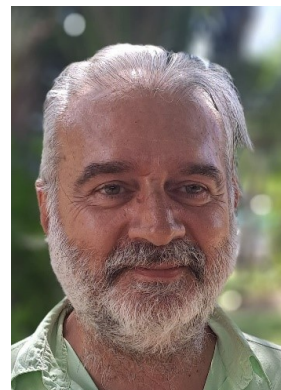
« En milieu scolaire, le groupe joue un rôle majeur »

Eric Verdier – psychologue communautaire et fondateur de "Sentinelles et Référénts"®

► Comment se sont construits vos différents concepts ?

« Ma pratique de psychologie est beaucoup plus proche de ce que les québécois nomment psychologie communautaire, c'est pour cette raison que je me présente ainsi. Il n'y a pas de diplôme en France à l'inverse du Québec.

Depuis janvier, j'ai rejoint une structure appelée le Mouvement d'Action Sociale (<https://www.mas-asso.fr/association/presentation/>), basée à Lyon. C'est une organisation très importante et bien ancrée dans le tissu social lyonnais. Ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est leur large éventail d'interventions dans le domaine social – que ce soit dans l'aide aux victimes et l'accès aux droits, l'aide aux personnes précaires et vulnérables, la santé et l'addiction, ou le handicap.



Le travail que je mène puise ses racines dans tous ces domaines, ce qui me permet de le déployer à l'échelle nationale sur une partie du territoire français. Mon programme existe depuis une quinzaine d'années et s'est développé sur le terrain avec le temps.

Ce parcours est né d'une recherche personnelle que j'ai étoffée au fil des années.

Mon approche repose sur le croisement entre les données scientifiques et ce que l'on observe sur le terrain – qu'il s'agisse d'expériences vécues, de pratiques, mais aussi des institutions, du contexte sociologique, et de la manière dont les projets que nous mettons en œuvre se confrontent aux théories scientifiques.

J'ai dû aller chercher la recherche par moi-même, il n'y a que récemment que des chercheurs ont commencé à s'intéresser à notre travail, notamment sur la justice restaurative.

Nous avons commencé à travailler sur le harcèlement scolaire au cours de ces années 2000, puis rejoint un collectif d'experts de terrain sur cette question. En 2010-2011, en lien avec le cabinet du ministre de l'Éducation nationale via Eric Debarbieux, ce collectif a coorganisé les premières assises contre le harcèlement à l'école.

Ayant été identifiés lors du colloque du 2 mai 2011 comme experts par les hauts fonctionnaires du ministère et les inspecteurs, nous avons pu poser les bases du dispositif "Sentinelles et Référénts"® en milieu scolaire.

Le programme pHARe, créé quelques années après, s'en est en partie inspiré (notamment sur l'articulation entre des jeunes ambassadeurs et des adultes référents). Par la suite, ce sont les Agences Régionales de Santé (ARS) qui ont pris le relais de la Direction Générale de la Santé, et nous ont permis de déployer notre programme sur le territoire français. »

► En quoi le programme "Sentinelles et Référénts"® est construit sur des données probantes et du savoir expérientiel ? Avez-vous un exemple de construction d'une méthode particulière ?

« Au début, j'ai dû construire mes propres données probantes. Ma première recherche-action, menée de 2003 à 2006, a été financée par le ministère de la Santé. Elle visait à élaborer des recommandations à long terme sur les facteurs de vulnérabilité conduisant au suicide, en commençant par les jeunes homosexuels, puis en élargissant la réflexion à la problématique du bouc émissaire et du harcèlement.

Ce premier travail, consolidé par d'autres recherches-actions dans les années qui ont suivi, m'a permis de développer un référentiel.

Ce référentiel est le fruit du croisement entre ce que j'ai pu lire et comprendre de la littérature scientifique, les outils que nous avons expérimentés, et ceux que nous avons mis à l'épreuve sur le terrain auprès des jeunes et de ceux qui les accompagnent.

Au fil du temps, des fiches pratiques se sont construites en fonction des expériences vécues, mais aussi des exigences institutionnelles, notamment pour rendre compte aux ARS et aux rectorats.

Un exemple concret de savoir expérientiel que nous avons développé est l'outil que nous avons appelé « le mur des insultes ». Cet outil a été co-construit avec les jeunes et les adultes en leur demandant de lister toutes les insultes qu'ils connaissaient. (Pour plus d'informations, c'est ici : <https://www.dunod.com/sciences-humaines-et-sociales/violence-et-justice-restaurative-ecole#complements>)

À partir de là, nous avons pu faire un état des lieux des traumatismes subis par les enfants, mais aussi explorer ce que l'on pouvait reconstruire grâce à la solidarité communautaire, à l'empathie, et à ce que l'on appelle aujourd'hui les compétences psychosociales (CPS).

Un jour, deux jeunes sont intervenus de manière particulièrement marquante. L'un a pris la parole pour défendre un camarade qui était le bouc émissaire de la classe, avec une intervention touchante. Le second, lui, a exprimé sa colère en s'adressant à la classe. De l'interaction entre ces deux jeunes est née une approche que nous avons appelée « CON-TACT ». Le « Con » représente la colère dirigée envers ceux qui sont restés silencieux, tandis que le « Tact » incarne l'empathie et l'humilité de celui qui se tourne vers la personne harcelée.

Cet exemple illustre bien comment un outil communautaire comme le mur des insultes, initialement simple, a évolué grâce à l'intervention des jeunes. Aujourd'hui, cet outil comporte 5 ou 6 étapes distinctes, chacune enrichie par l'expérience et le savoir accumulés au fil du temps. »

► Que pensez-vous des CPS ?

Et quelles sont vos méthodes de justice restaurative, de bouc émissaire ?

« Les compétences psychosociales (CPS), nous les avons pratiquées bien avant de les mentionner dans nos demandes de financement. Pour nous, c'était une évidence : l'estime de soi, la capacité à gérer ses émotions, ce sont les bases de tous les outils que nous intégrons dans le programme "Sentinelles et Référénts"®. Leur intégration s'est faite naturellement, car elles étaient déjà présentes dans notre approche.

Concernant la justice restaurative, il est important de comprendre qu'en milieu scolaire, elle ne se pratique pas du tout de la même manière qu'en milieu carcéral.

Dans un cadre judiciaire, il y a un juge, parfois une sanction, et l'interaction se limite souvent à la victime et à l'auteur.

En revanche, en milieu scolaire, le groupe joue un rôle majeur. Nous travaillons notamment sur le fait que les tiers ne soient pas intervenus, un concept que l'on retrouve dans la victimologie. Il est fréquent que les victimes, après un processus de rétablissement, continuent à en vouloir à ceux qui n'ont rien fait, parfois même plus qu'à l'auteur du traumatisme. **Cela montre l'importance du groupe et la manière dont il peut influencer la perception et la gestion du traumatisme.**

En travaillant sur des outils communautaires, nous avons réalisé qu'il manquait quelque chose. Nous avons pris conscience de la nécessité d'adapter la justice restaurative au milieu scolaire. Ce serait très utile pour traiter les questions de violence, de harcèlement, d'incivilités et de tout autre type de dysfonctionnement au sein du groupe scolaire. Il s'agit aussi de repenser le concept du bouc émissaire, non pas en termes d'exclusion, mais en termes de non-inclusion. **La justice restaurative en milieu scolaire devrait viser à inclure les jeunes isolés pour qu'ils se sentent intégrés au groupe.**

Notre référentiel sur le bouc émissaire a été amélioré au fil des années. Aujourd'hui, les acteurs de terrain et les professionnels dans les établissements scolaires peuvent devenir totalement autonomes et former eux-mêmes des sentinelles et des référents. Ce référentiel permet d'intervenir rapidement, de mettre en place une dynamique communautaire ou participative, en veillant à n'oublier personne.

L'objectif est de créer une communauté au sein de l'établissement qui génère un climat de confiance et de prendre des décisions collectivement sur ce qu'il faut faire. » ■

*Retrouvez le programme Sentinelles et référents ici :

<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/141856/2119521?version=1>

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Retrouvez [tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)
- Retrouvez [le site du Ministère de l'Éducation Nationale ici !](#)
- Retrouvez [le site Eduscol ici !](#)

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)